

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 9 (1883)  
**Heft:** 2

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

## DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISANT 4 FOIS PAR AN

Prix de l'abonnement annuel : pour la SUISSE, 5 fr.; pour l'ÉTRANGER, 5 fr. 50.

Pour les abonnements et la rédaction, s'adresser à M. Georges Bridel éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

## ADOPTION D'UNE BRIQUE SUISSE NORMALE

Rapport présenté à l'assemblée générale des délégués cantonaux, à Berne,  
le 9 décembre 1882par FRANCIS FAYON, ingénieur  
délégué spécial pour le canton de Saint-Gall.

L'idée de provoquer en Suisse le développement de la bâtisse en briques et surtout celle d'aviser aux moyens de faciliter l'emploi des briques comme matériel de construction, en même temps que leur fabrication et leur débit, n'est pas d'aujourd'hui. Déjà depuis plusieurs années maints architectes, constructeurs, entrepreneurs et maints fabricants de briques s'en sont occupés ; de même que nombre d'autorités scientifiques qui travaillent à une classification nouvelle des matériaux suisses, naturels ou factices, en se basant sur la résistance de chaque catégorie de matériaux. Une opposition plus ou moins fondée s'était fait jour au début, et entraîna pour un certain temps la mise en exécution du projet ; mais, depuis ces deux dernières années surtout, un revirement en faveur des idées ci-dessus s'est prononcé, grâce au concours désintéressé, de but scientifique et pratique, de la part d'architectes faisant autorité et spécialement grâce aux efforts faits par M. le professeur Tetmayer pour aboutir à des essais pratiques (avec la machine fédérale) sur la résistance des matériaux de construction et en particulier sur celle des briques. De plus, la Société suisse des architectes et des ingénieurs décida de prêter son concours à la résolution de ces questions. Le résultat de cet appui a été, qu'on a en premier lieu reconnu la nécessité d'obtenir une brique suisse d'un format fixe, soit d'une brique normale, et qu'en second lieu un rapport à ce sujet fut présenté aux sections de la société qui le discutèrent et finirent par adopter en principe le programme présenté par M. Koch. — D'après ce programme, qu'il n'est plus nécessaire de relater ici, les dimensions de la brique suisse normale ont été fixées comme suit :

Longueur 25 cm., largeur 12 cm., épaisseur 6 cm.

Ces dimensions furent adoptées par la majorité des sections, alors que la minorité se trouvait partagée en ce sens qu'une partie eût préféré d'autres dimensions ; plus fortes ou moins fortes, pour les trois mesures, ou bien deux briques normales, l'une grande et l'autre petite, et que l'autre partie, en s'associant

aux mesures de 25 et de 12, trouvait l'épaisseur de 6 cm. trop forte, respectivement trop difficile à obtenir.

C'est afin de discuter spécialement l'opportunité des griefs présentés, pour ou contre l'une ou l'autre des trois propositions, qu'une commission spéciale fédérale fut nommée et que les délégués cantonaux s'assemblèrent en décembre 1882 à Berne, dans l'espérance de parvenir à concilier les prétentions de chaque partie.

Afin d'éviter une discussion trop prolongée, l'auteur de ce rapport a pensé qu'il serait intéressant et même nécessaire de partir du point de vue de l'ancienneté de l'existence et de l'emploi de la brique comme matériel à bâtir ; et de se transporter au début de l'emploi des briques, puis de suivre la phase des dimensions par laquelle elles ont passé depuis lors jusqu'à nos jours.

De cette manière seule il est possible de se faire une idée juste au sujet des dimensions proposées pour une brique normale, et d'aviser si celles-ci sont admissibles, ou bien exagérées en plus ou en moins. C'est aussi le point de départ de ce rapport.

Pour ce qui concerne spécialement les ruines de constructions exécutées en briques et datant des temps les plus reculés, il faut les rechercher dans les vallées du Tigre, de l'Euphrate, du Nil et en Assyrie.

A sept lieues de Bagdad se trouve, sur une étendue de plus de 12 kilomètres, maints restes de ruines ou pans de murs en briques des premiers âges. C'est aussi là que se trouvait la fameuse tour de Babylone, de laquelle n'existe plus qu'un pylône et quelques vestiges de murailles. Sur la plupart des briques trouvées en cet endroit, et particulièrement sur celles prises au sommet du Kasr (tour de Babylone), on a remarqué des inscriptions plus ou moins bien exécutées ou complètes ; en caractères cunéiformes et disant : Nabucodonosor, roi de Babylone, restaurateur de la tour et de la pyramide ; fils aîné de Nabopollasar, roi de Babylone ; « Moi. » Cette même légende se retrouve aussi sur des briques d'autres monticules de la rive orientale de l'Euphrate. La couleur de ces briques est rougeâtre et elles ont en moyenne la dimension d'un pied carré babylonien, soit 0<sup>m</sup>315. Beaucoup de ces briques étaient recouvertes d'un enduit résistant, de 0<sup>m</sup>002 d'épaisseur, mais seulement sur la face du parement vu. Enfin, d'autres briques avaient pour dimensions 0<sup>m</sup>12/0,08/0,05.

Le musée britannique, à Londres, possède une petite brique rectangulaire, cuite, et qui provient d'un tombeau à Thèbes.